

RÈGLEMENT 2026

1/ L'ORGANISATION

Le Tour du Bout du Monde est un événement organisé par l'association Sportbreizh avec le soutien de la municipalité de Châteauneuf-du-Faou.

2/ OBLIGATIONS LIÉES À CE RÈGLEMENT

L'inscription au Tour du Bout du Monde implique l'acceptation du présent règlement et de toutes les consignes et recommandations qui en découlent et ce, sans réserve avant, pendant et après l'épreuve.

3/ RESPONSABILITÉ CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la FFC ; les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Licenciés ou pas, il incombe aux participants d'être personnellement assurés pour leurs propres dommages corporels et matériels.

Un participant provoquant une chute engage sa responsabilité civile, les dégâts matériels ne sont couverts que si la responsabilité de l'organisation est prouvée.

En cas d'accident, le participant autorise les services de secours à communiquer son nom, prénom et/ou numéro de dossard aux organisateurs de la manifestation afin que ces derniers puissent prendre contact avec un membre de sa famille le cas échéant.

4/ LES ÉPREUVES

Le Tour du Bout du Monde est une organisation de différentes épreuves cyclosportives/cyclotouristes qui se déroulent les samedi 30 mai 2026 et dimanche 31 mai 2026 à Châteauneuf-du-Faou (29).

Tous les départs et arrivées seront jugés rue des Fontaines à Châteauneuf à proximité du Sterenn.

Les épreuves proposées sont les suivantes :

Cyclotouriste (sans chronométrage et sans classement)

La 25 kms : avec un départ libre le dimanche 31/05 de 10h à 10h30 de la rue des Fontaines à Châteauneuf.

La Gravel : avec un départ le samedi 30/05 à 13h de la rue des Fontaines. 2 parcours seront proposés.

Cyclosportives (avec chronométrage et classement)

La 65 kms: avec un départ le dimanche 31/05 à 9h45 de la rue des Fontaines.

La 80 kms: avec un départ le dimanche 31/05 à 9h30 de la rue des Fontaines.

La 120 kms: avec un départ le dimanche 31/05 à 9h15 de la rue des Fontaines.

La 160 kms: avec un départ le dimanche 31/05 à 9h de la rue des Fontaines.

5/ LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Au regard de la distance choisie, les participants s'assurent scrupuleusement avant de s'engager de leur aptitude physique à la pratique du cyclotourisme.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs non-accompagnés.

Le port du casque est obligatoire sur tous les circuits. En cas d'accident, l'organisation dégage sa responsabilité pour les conséquences liées au non port de celui-ci.

Les autocollants de cadre sont attachés en évidence à la tige de selle et ne doivent pas être enroulés autour de la tige.

Les participants sont tenus de se présenter sur la ligne de départ avec un vélo en bon état et un nécessaire de réparation (chambre, pneus...).

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve ainsi que sur les opérations de départ et d'arrivée, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur, et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image.

Cyclosportive (VAE acceptés)

• 160 kms

Elle est ouverte à toutes personnes âgées de 17 ans et plus au jour de l'épreuve. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

• 120 kms

Elle est ouverte à toutes personnes âgées de 14 ans et plus au jour de l'épreuve. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

• 80 kms

Elle est ouverte à toutes personnes âgées de 12 ans et plus au jour de l'épreuve. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

• 65 kms

Elle est ouverte à toutes personnes âgées de 12 ans et plus au jour de l'épreuve. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

L'engagement est accepté dans les conditions suivantes :

- Pour les licenciés (FFC, UFOLEP, FFTRI, FSGT, FFCT VELO SPORT, FF HANDISPORT...), joindre au moment de l'inscription un fichier de la licence comportant la mention "autorisé en compétition".
- Pour les licenciés FFCT VÉLO RANDO, FSGT et les non-licenciés, joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Cyclotouristes

• 25 kms

Elle est ouverte à toutes et tous, licenciés ou non.

Gravel

Elle est ouverte à toutes personnes âgées de 12 ans et plus au jour de l'épreuve. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs. Les premiers participants ayant réalisé l'intégralité du parcours et revenant sur le site d'arrivée se verront récompensés.

L'utilisation d'un guidon triathlète et l'accompagnement par un animal de compagnie sont interdits sur les épreuves.

L'utilisation d'un vélo couché est autorisé uniquement en formule cyclotouriste.

6/ SÉCURITÉ

Chaque participant disposera sur son dossard d'un numéro d'urgence à appeler en cas de nécessité, en cas d'urgence avérée.

Des secouristes sont présents sur un poste de secours sur la zone départ-arrivée à Châteauneuf.

Des bénévoles signaleurs locaux sont sollicités pour assurer la sécurité sur un maximum de carrefours. Il n'en demeure pas moins que la vigilance des participants s'impose car il est littéralement impossible de privatiser et sécuriser l'ensemble des parcours.

Cyclosportives

• 65, 80, 120 et 160 kms

Véhicules ouvreurs, motos sécurité, assistance technique pour les participants de tête, médecin accompagné d'une ambulance conforme au type B de la norme NF EN 1789 à proximité.

Cyclotouristes (VAE acceptés)

• 25 kms : en autonomie.

· Gravel: en autonomie.

Afin de privilégier la sécurité pendant les épreuves cyclosportives sur route, les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course des participants ayant une moyenne horaire de moins de 20 km/h. Ces participants pourront poursuivre leur route à titre personnel et en dehors de l'organisation. En dehors de la bulle course, ces coureurs ne sont plus couverts par l'assurance de l'organisation, qui décline toute responsabilité en cas d'accident.

7/ MODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font :

• En ligne (recommandé) à partir du site Internet https://letourduboutdumonde.fr/ avec paiement sécurisé.

Le coût de l'inscription en ligne est à la charge du coureur.

Clôture des inscriptions en ligne le 28 mai à 23h59.

• **Sur place** à partir du vendredi 17h, près du Sterenn, rue des fontaines, avec une majoration et dans la mesure des places disponibles.

Les tarifs :

Epreuve	Offre de lancement (valable 10 jours)	Offre de Noël (Jusqu'au 25 décembre)	Jusqu'au 1er mars	Jusqu'au 28 mai	Sur place	Tarif -12 ans	Maillot souvenir	Repas
Gravel	35 €	40 €	45€	50€	55 €	-	+ 45 €	+20 €
25 kms	15€	15€	20€	20€	20€	10 €	+45€	+20 €
65 kms	25€	30€	35€	35€	40€	-	+45€	+20 €
80 kms	30 €	35€	40 €	40€	45€	-	+45€	+20 €
120 kms	35 €	40€	45€	50€	55€	-	+45€	+20 €
160 kms	40 €	45€	50€	55€	60 €	-	+45€	+20 €

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue coupable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le maillot souvenir est uniquement commandable jusqu'au 29 mars, 23h59. Passé cette date, il ne pourra plus être réservé.

8/ RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait dossards se fait au gymnase près du Sterenn, à partir du vendredi 29 mai de 17h00 à 19h00, le samedi 30 mai entre 9h00 et 19h00 et le dimanche 31 mai, entre 6h00 et 10h30.

9/ CHARTE DE BONNE CONDUITE

- Sur toutes les épreuves, les participants sont tenus de respecter strictement le code de la route.
- Les participants s'engagent à respecter l'environnement. Il sera par exemple demandé aux participants de se débarrasser de leurs déchets aux points de ravitaillements; les gels ou autres produits pris en dehors des ravitaillements officiels doivent être conservés.
- Les participants s'engagent à suivre les consignes de course à la lettre : signalisation et consignes de sécurité des organisateurs.
- Les participants s'engagent à respecter les commissaires de course, les bénévoles, les spectateurs, les riverains, les usagers de la route et les autres participants.
- Obligation est faite de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais.

L'engagement au Tour du Bout du Monde engendre automatiquement l'acceptation de ce présent règlement.

10/ VÉHICULES

Seuls les véhicules de l'organisation (sécurité, secours, assistance) sont autorisés à suivre le déroulement des épreuves cyclosportives et du circuit de cyclotourisme.

11/ CHRONOMÉTRAGE

Il est effectué via une puce électronique pour toutes les épreuves chronométrées. La puce est positionnée sur l'autocollant de cadre et elle ne sera pas récupérée à l'issue de l'épreuve.

Le chronométrage est confié à un prestataire spécialisé. L'organisation décline toute responsabilité concernant des puces qui pourraient être défectueuses.

12/ REMISE DE RÉCOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu au podium d'arrivée à partir de 13h00.

13/ VIGILANCE VOLS

L'organisation n'est en aucun cas responsable des éventuels vols de matériels qui n'auraient pas été placés sous sa responsabilité et rappelle à chaque participant de ne pas mettre en évidence et laisser sans surveillance des biens de valeur.

Suite à l'arrivée, un parc à vélos est disponible gratuitement. Il est sécurisé et uniquement accessible aux bénévoles de l'organisation.

14/ REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Sportbreizh, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les participants aux évènements qu'elle organise (traitement et gestion des inscriptions).

Vous êtes informé que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'association SPORTBREIZH 29, rue du Père Gwenaël 29 470 PLOUGASTEL-DAOULAS, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'Association Sportbreizh. Vous disposez de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables.

Rappelons tout de même que tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve ainsi que sur les opérations de départ et d'arrivée, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur, et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image.

15/ COORDONNÉES DES ORGANISATEURS

SPORTBREIZH

29, rue du Père Gwenaël

29 470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Site Internet: https://letourduboutdumonde.fr/

Mail: contact@letourduboutdumonde.fr